

COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal de la réunion de C.D.A du 21 janvier 2021 (en Visio conférence).

Assistent : MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, David ADAM, Anthony BILLARD, Hassan CHARKI, M. Daniel MEUNIER et Michel QUESNEL.

Excusé : Noël SANSON

Présentation de l'ordre du jour :

- Bilan des observations,
- Formation débutants,
- Informations diverses,
- Parole aux participant,

M. André LEFEVRE ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue aux membres de la C.D.A.

■ Bilan des observations :

Il reste 40 arbitres seniors observer et, en admettant que le championnat reprenne le 1^{er} avril 2021, il nous faudra cinq week-ends pour les voir tous afin d'établir un classement.

Dans le cas contraire, il faudra décider en réunion de la meilleure façon de classer équitablement nos arbitres de District.

Concernant les jeunes, il en reste 4 à observer en plus des jeunes arbitres stagiaires qui n'ont pas été vus sur le terrain.

La commission des jeunes prendra les décisions qui s'imposent quant à leur classement.

■ Formation débutants :

La CDA a renoncé à fixer de nouvelles dates pour la prochaine formation d'arbitres débutants.

Nous attendrons d'obtenir le feu vert des instances du football pour convoquer nos candidat(es).

Un article paraîtra au plus vite sur le site pour informer les clubs de notre décision en plus du mail envoyé à chaque candidat et à tous les Présidents de club.

A ce jour, Michel QUESNEL a enregistré 9 dossiers de candidature (7 seniors et 2 jeunes) et en attends 3 autres qui sont en cours de finalisation (dont la candidature d'une féminine).

■ Informations diverses :

Féminines :

La commission féminine propose une journée de sensibilisation à l'arbitrage, organisée conjointement avec la C.D.A.

Elle aurait pour but de les informer sur la pratique de l'arbitrage au féminin en commençant par le passage obligatoire de l'examen d'arbitre.

L'idéale serait de recevoir une arbitre féminine de haut niveau et bien sûr des arbitres de District.

La C.D.A approuve ce concept et appuiera M. Kévin LAVARDE qui est référent pour les arbitres féminines du District de la Manche auprès de l'ETRAF.

Cette journée pourrait être organisée en mai prochain si les conditions sanitaires le permettent.

C.R.A :

Une nouvelle que nous accueillons avec plaisir est la nomination de M. Freddy FAUTREL à la tête du Pôle Arbitrage.

Ses premiers vœux sont de rétablir une bonne collaboration avec les Districts. Dès que les conditions sanitaires le permettront, Freddy rendra visite aux C.D.A à l'occasion d'une réunion plénière par exemple.

Il souhaite également que les C.T.R.A face travailler tous les arbitres en leur envoyant notamment des questionnaires. Une façon de leur signifier qu'ils ne sont pas oubliés et que malgré cette crise sanitaire, ils sont et reste encore des arbitres attachés à leur Ligue et à leur District.

Les observateurs ne seront pas oubliés puisqu'ils pourraient recevoir quelques vidéos.

M. André LEFEVRE nous informe d'une nouvelle décision prise par la C.R.A : un Président de C.D.A et un seul, sera désormais membre du bureau.

Une réunion entre les présidents de chaque District est prévue prochainement pour désigner celui qui représentera les C.D.A à ces réunions.

André pense qu'il ne serait pas pratique d'envoyer un président de C.D.A différent à chaque réunion mais plutôt d'en désigner un pour un an et changer chaque année.

▣ Parole aux participant :

M. David ADAM nous informe qu'il a reçu des doléances de différents arbitres qui se plaignent de devoir payer des frais médicaux importants et non remboursés alors que ceux-ci sont imposés par la Fédération de football contrairement aux joueurs qui n'ont besoin que d'un certificat de non-contre-indication à la pratique du football.

Ils souhaiteraient être au moins remboursés par les Ligues ou leur club respectif.

Réponse de la C.D.A : C'est un domaine que nous ne maîtrisons pas mais charge à Hassan CHARKI d'exposer cette doléance à la Ligue de Normandie.

Pas d'autres interventions souhaitées par les autres participants.

▣ Clôture de la séance par le Président :

M. André LEFEVRE, Président de la CDA,

Pour conclure, remercie les membres présents pour leur engagement et le travail accompli et à venir.

La séance est close à 20h00.

**Le Président
André LEFEVRE**

**Le Secrétaire
Michel QUESNEL**